

Le Morbihan redonne vie à ses cours d'eau

A la suite d'opérations-pilotes sur la rivière Drayac, la restauration des cours d'eau se poursuit à l'échelle du département.

LE PROJET

- Redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel, afin de faciliter le retour au bon état écologique exigé par la directive-cadre sur l'eau.

LA SOLUTION

- Des opérations-pilotes de restauration pour tester les méthodes et les techniques, suivies par la mise en place de contrats de restauration-entretien de rivières pour généraliser la démarche.

Rectifiés, reprofilés, curés, drainés, ponctués de buses souvent infranchissables : dans le Morbihan comme ailleurs, la physionomie des cours d'eau a été profondément altérée depuis les années 60, conduisant à une uniformisation du milieu et une régression de la richesse piscicole. Il est aujourd'hui devenu nécessaire de corriger ces situations en redonnant un cours plus naturel à la rivière, pour espérer atteindre l'objectif de bon état écologique des rivières imposé pour 2015 par la directive-cadre sur l'eau, de décembre 2000.

Amplifier la dynamique

La rivière Drayac et ses affluents sont emblématiques de cette évolution. Malgré sa taille modeste, ce cours d'eau est de première importance du fait de son statut de rivière côtière et des populations

piscicoles qu'elle accueillait, telles les truites de mer, les lamproies marines et les anguilles. Par le passé, d'importants travaux hydrauliques agricoles ont conduit à curer et recalibrer cette rivière, la transformant en un cours d'eau au courant lent et au milieu trop uniforme, n'offrant plus les conditions favorables au développement des poissons (suppression des abris, disparition des diversités d'écoulement, inaccessibilité des affluents, lieux privilégiés de reproduction, etc.). Cela a entraîné notamment la régression du stock de truites fario, autrefois réputé.

Face à ce constat, la fédération départementale de pêche et le conseil général du Morbihan ont engagé (avec le soutien financier du conseil régional) des travaux de réhabilitation, à partir de 2005. « Le gros problème était le surcalibrage : le lit élargi entraînait une vitesse très faible, une érosion quasi inexistante et l'absence de capacité de charriage, explique Jean-Claude Le Clainche, coordinateur à la fédération de pêche du Morbihan. La Drayac avait dépassé le seuil de réversibilité et était incapable de se renaturer par elle-même. On a donc surtout travaillé à recréer un lit mineur, à l'intérieur duquel des aménagements ont été installés pour amplifier la dynamique naturelle du cours d'eau. »

Les aménagements ont permis d'augmenter la vitesse du courant, de rétablir une alternance de secteurs ombragés et éclairés, de radiers et de mouilles (zones rapides peu profondes et zones plus lentes et profondes), d'implanter des abris sous les berges ou sous

LES CHIFFRES CLÉS

- **3 kilomètres** de cours d'eau restaurés en trois ans sur la Drayac, pour un coût de 60 000 euros.
- **9 contrats** de restauration-entretien de rivières engagés dans le Morbihan
- **250 kilomètres** à restaurer, en moyenne, sur chacun des quatre gros bassins versants.

des blocs dans le lit (zones refuges pour la faune piscicole et support de vie pour les macro-invertébrés), d'implanter une ripisylve adaptée en berge, de reconstituer des zones de frayères sur des affluents...

Deux ans après la fin des derniers travaux, le suivi environnemental met en évidence une augmentation des densités de poissons et une plus grande diversité des peuplements sur les secteurs aménagés. « Ces résultats montrent qu'une restauration morphologique d'un cours d'eau a un impact positif, même quand la qualité physico-chimique de l'eau de la rivière n'est pas très bonne », souligne Arnaud Cholet, responsable de la cellule d'animation et suivi des travaux en rivières et milieux aquatiques (Aster) au conseil général du Morbihan. Cette structure, créée en lien avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, doit fournir un appui technique aux maîtres d'ouvrage.

Partenariat

Particularité de l'opération : la dimension partenariale associant, outre le conseil général et la fédération de pêche, des associations locales comme la Gaule muzillaise, des communes et les riverains. Cette méthode a également

Terrain d'apprentissage

Les travaux sur la Drayac ont été l'occasion de tester différentes solutions techniques - divers types d'abris (sous berge ou en blocs épars), de déflecteurs (blocs, pieux, etc.), de risbermes (tressage de saule, planches). Le chantier fut un véritable terrain d'apprentissage pour les chargés de mission du conseil général et la fédération de pêche, les bénévoles des associations de pêche et même les riverains impliqués dans l'opération. Les enseignements ont notamment porté sur le positionnement des aménagements, le choix des matériaux, le traitement « sélectif » de la végétation existante pour préserver de l'ombrage...

Les acteurs du projet

► Il pilote

Arnaud Cholet, responsable de la cellule d'animation et suivi des travaux en rivières et milieux aquatiques (Aster)



PHOTOS: J.-P. TEILLET

«La grande inconnue : le rythme des travaux»

«Nous avons désormais un certain retour d'expérience avec ces opérations-pilotes. Une convention départementale est en place, les maîtres d'ouvrage sont motivés, des techniciens de rivière sont en poste dans les bassins versants et nous disposons d'éléments assez affinés au niveau du constat et des études. La grande inconnue, c'est la capacité financière des maîtres d'ouvrage et l'ampleur des travaux qu'ils seront en mesure de réaliser chaque année. Le point fort de la démarche, c'est la capacité de mutualisation : les solutions qui fonctionnent pourront être développées et amplifiées sur d'autres bassins versants.»

► Elle cofinance

Nathalie Lerat, chargée d'intervention « milieux aquatiques » à l'agence de l'eau Loire-Bretagne

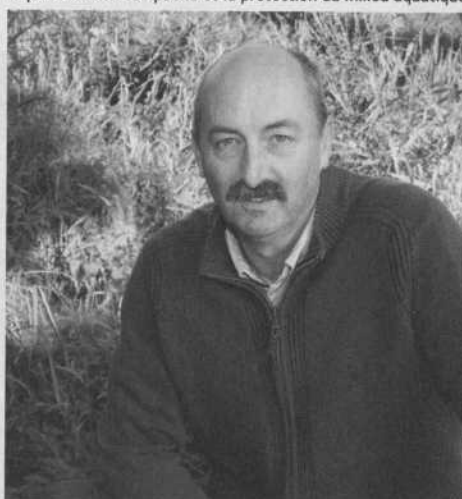


«Des cahiers des charges renforcés»

«Les opérations de restauration physique des rivières sont devenues l'une des priorités de l'agence : les sommes dédiées à ces actions ont doublé dans notre neuvième programme d'intervention (à 160 millions d'euros). Dans le Morbihan, la démarche engagée avec le conseil général, au début des années 2000, a été renforcée ces dernières années, face au défi de l'objectif de bon état écologique des cours d'eau à atteindre en 2015. Cela nous a conduits conjointement à revoir la méthode, en créant une structure d'appui technique, en donnant une impulsion forte à l'outil CRE et en renforçant les cahiers des charges.»

► Il conseille

Jean-Claude Le Clainche, coordinateur à la fédération départementale de pêche et la protection du milieu aquatique



«Avoir une bonne lecture de la rivière»

«Donner un coup de pouce à la dynamique naturelle d'un cours d'eau demande une bonne lecture de la rivière, pour repérer les indices sur son fonctionnement, les zones de dépôt, d'érosion... La familiarité avec le cours d'eau et l'observation régulière sur le terrain permettent de bien positionner les ouvrages et d'obtenir l'effet d'accroissement des dynamiques qui est recherché. En cela, le schéma mis en place en Morbihan est très intéressant, car il s'appuie sur un partenariat tirant profit des connaissances de chacun, dans lequel les associations locales et la fédération de pêche apportent leur expérience et leur pratique du terrain.»

été appliquée à la même époque sur deux opérations en secteurs très perturbés, le ruisseau du Langonnet et le Loc'h. Elle a permis de mettre en commun les connaissances, de développer une méthode, d'expérimenter diverses solutions. Dans le prolongement de ces actions-pilotes, des interventions de bien plus grande ampleur vont désormais être mises en œuvre, à l'échelle de bassins versants, dans le cadre de contrats de restauration-entretien (CRE) cofinancés par le départe-

ment et l'agence de l'eau. Avec les neuf CRE déjà validés ou en phase de finalisation, plus de 75 % du territoire départemental sera couvert.

Pêcheurs impliqués

Dans ce nouveau schéma d'organisation, les pêcheurs restent très impliqués : ils sont présents dans les comités techniques et comités de pilotage des CRE, et souhaiteraient pouvoir continuer à mener de petites opérations expérimentales. «Sur chaque gros bassin versant,

il y aura environ 250 kilomètres de linéaire de cours d'eau à restaurer, expose Arnaud Cholet. Il faudra évidemment prioriser : si l'on parvient à faire 10 kilomètres par an, ce sera déjà bien, car ces opérations sont coûteuses (de l'ordre de 200 000 euros pour 10 kilomètres). Elles impliquent, en outre, de gérer l'aspect foncier, de convaincre les propriétaires d'accepter que l'on rehausse la ligne d'eau, voire que l'on recrée des champs d'expansion.»

Fabienne Nedey

CONTACTS

- Conseil général, tél. : 02.97.54.80.00.
- Fédération de pêche, tél. : 02.97.44.54.55.
- Nathalie Lerat, agence de l'eau Loire-Bretagne, tél. : 02.40.73.83.52.